Situation dans la bande de Gaza : l'échec de la politique d'isolement

Relations extérieures - 21-02-2008 - 13:54

La politique d'isolement de la bande de Gaza a échoué à la fois sur le plan politique et sur le plan humanitaire, tel est le message d'une résolution approuvée par le Parlement ce jeudi. Les députés réitèrent leur appel à toutes les parties à respecter pleinement le droit international, notamment le droit international humanitaire.

Face à la crise humanitaire et politique dans la bande de Gaza, les députés font part à nouveau de leur "vive inquiétude" mais expriment également leur "profonde sympathie" à la population civile touchée par la violence à Gaza et dans le Sud d'Israël.

Les députés estiment que la population civile doit être préservée de toute action militaire et de toute punition collective. Ils demandent aussi à Israël de s'acquitter de ses obligations internationales, "en tant que puissance occupante" à l'égard de la bande de Gaza.

Le Parlement réitère son appel à la fin du blocus et à une réouverture contrôlée des passages pour l'entrée et la sortie de la bande de Gaza. Israël devrait garantir la libre circulation des personnes et des biens à Rafah, à Karni et aux autres points de passage, conformément à l'accord sur la circulation et l'accès. La mission d'assistance frontalière de l'Union européenne à Rafah devrait être rétablie.

Les députés demandent à nouveau à Israël de cesser toute action militaire mettant en danger et tuant des civils ainsi qu'à mettre un terme aux exécutions extrajudiciaires ciblées. Ils appellent également le Hamas, après la prise illégale de contrôle de la bande de Gaza, à empêcher les tirs de roquettes des milices palestiniennes depuis la bande de Gaza vers les territoires israéliens.

Importance du rôle de l'Egypte

Le Parlement estime que la réaction de l'Égypte, suite aux perturbations survenues à Rafah, qui a permis à de nombreuses familles palestiniennes de s'approvisionner en biens de première nécessité afin de pourvoir à leurs besoins essentiels, "a été positive". Le gouvernement égyptien est invité à continuer à jouer un rôle actif pour maintenir la paix et la stabilité dans cette région.

Les députés se félicitent de la proposition de l'Autorité palestinienne de prendre le contrôle de points de passage, sur la base d'un accord entre l'Égypte, Israël et l'Autorité palestinienne.

Gilad Shalit et les Palestiniens emprisonnés

Le Parlement réitère son appel à la libération immédiate du caporal israélien Gilad Shalit, "qui serait perçue comme un acte de bonne volonté de la part du Hamas, et de tous les anciens ministres, députés et maires palestiniens emprisonnés" et reconnaît "l'importance de la libération des détenus afin d'instaurer la confiance dans le cadre des négociations de paix actuelles".

Aide humanitaire et PEGASE

Le Conseil et la Commission sont invités à continuer à assurer, en collaboration avec la communauté internationale, la fourniture de l'aide humanitaire essentielle à la population palestinienne de la bande de Gaza, en accordant une attention particulière aux besoins des groupes particulièrement vulnérables. La résolution souligne l'importance du nouveau mécanisme de financement PEGASE. Ce programme prendra le relais du Mécanisme international temporaire (MIT), créé en juin 2006 par les Etats membres européens et la Commission européenne en vue de fournir une assistance directe au peuple palestinien sans passer par le gouvernement du Hamas.

Vous trouverez, dès sa disponibilité, le texte adopté tenant compte des amendements éventuels, à l'adresse ci-dessous.